

c'est l'armée française qui a tout fait. Les Français sont de vaillants soldats, que le succès accompagne partout, contre les défenseurs de Rome en 1849 ; avec ces mêmes défenseurs, Garibaldi en tête, en 1859, pour l'indépendance de l'Italie.»

Pour ce même avocat du diable, les résurrections de morts, les apparitions nocturnes, la conservation des cadavres dans certaines terres argileuses, les flammes phosphorescentes qui s'échappent des tombeaux, les extases, l'insensibilité physique, &c., &c., s'expliqueraient aussi de la manière la plus simple, la plus rationnelle, la plus évidente au point de vue naturel, en faisant appel aux lumières de la science.

Mais invoquer la raison, belle raison ! M. Louis Veillot, l'esprit le mieux pensant qui soit sous la calotte des cieux, avec M. Coquille, s'est expliqué nettement sur la science à propos de cette même Germaine Cousin : « On sait que l'hérésie, dit-il, pénétra en France par le moyen des savants et des universités.»

Quand les miracles sont reconnus divins et non diaboliques, le pape, après de longues méditations, des prières spéciales, propres, suivant l'expression des théologiens, à faire douce violence au seigneur, lance un décret de béatitude ou de canonisation.

Naturellement cet heureux événement donne lieu à une messe pontificale, à une illumination extraordinaire, à des processions, à des chœurs chantés devant l'image du bienheureux ou du saint. L'immense basilique est remplie de curieux, parmi lesquels figurent un grand nombre d'Anglais protestants, très friands de toutes les cérémonies de l'Eglise catholique à Rome. La messe est annoncée par des salves d'artillerie.

L'auteur du *Discours théologique sur la canonisation* prend soin de nous apprendre que les saints reviennent très cher. « La longueur de ces procédures, dit-il, expose nécessairement à bien des dépenses. Des commissaires sont envoyés sur les lieux où le saint a vécu, et où se sont opérés les miracles, pour y faire les informations ; une foule de témoins à entendre, une multitude de mémoires à imprimer, des agents à entretenir, des honoraires à payer aux officiers de la congrégation, la célébration d'une grande fête, tout cela entraîne à des frais immenses. Si le père commun des chrétiens n'eût écouté que ses intérêts, il eût rendu les canonisations moins longues et moins difficiles. »

Il n'y a vraiment que les écrivains mystiques pour mêler ainsi les intérêts du ciel et ceux de la terre. Sans doute les saints reviennent cher : mais, Dieu merci ! ils rapportent, et beaucoup. A coup sûr, on ne spéculé pas sur le résultat, mais on peut répondre aux réflexions économiques de l'auteur du *Discours théologique*, qu'en somme c'est de l'argent bien placé.